

Assemblée Générale (AG) du vendredi 26 novembre 2021

Compte-rendu

- 1 - Mot de bienvenue du Président
- 2 - Intervention de la Direction de l'ILL
- 3 - Rapport moral du Président (Michel Mollier)
- 4 - Rapport sur les activités 2021 par le secrétaire (C Brisse)
- 5 - Rapport financier du Trésorier (Guy Bonnet)
- 6 - Quitus des rapports moral et financier
- 7 - Point sur le site web
- 8 - Compte rendu mutuelle
- 9 - Cotisations 2022
- 10 - Présentation des propositions d'activité pour 2022
- 11 - Renouvellement des membres du conseil d'administration
- 12 - Divers

1 - Mot de bienvenue du Président

Merci à tous pour votre nombreuse présence. Nous sommes heureux de pouvoir nous retrouver aujourd'hui depuis notre dernière AG de novembre 2019.

Notre AG de 2020 n'a pas pu se tenir compte tenu de cette pandémie qui a changé notre vie à tous. Deux ans se sont écoulés et ce sont deux ans inédits que nous ne pouvions pas envisager en novembre 2019.

Depuis mars 2020 nous avons arrêté toutes nos activités, nos réunions et annulé toutes les manifestations programmées en 2020 (problème avec Syltours pour la Roumanie).

Cette année, nous n'avons pas obtenu l'autorisation de nous rassembler à l'ILL. Maintenant que la ZAC (Zone à Accès Contrôlé) est en application, nous n'avons plus accès à l'amphithéâtre de l'ILL. C'est pourquoi nous sommes réunis ici aujourd'hui.

Nous ne savons pas dans l'avenir comment nous pourrions nous organiser pour nos futures AG. La question va également se poser pour organiser nos départs d'excursions à partir de l'ILL.

Merci à Jérôme Estrade qui s'est rendu disponible encore cette année pour être avec nous ce soir. Le comité de direction prévu à Vienne cette semaine a été effectué en visio-conférence compte-tenu de la fermeture des frontières avec l'Autriche.

Pour que notre AG soit conforme, nous devons être 25% de nos adhérents présents ou représentés. Suite au pointage effectué nous sommes 37 et nous avons 40 pouvoirs.

Le quorum est à $192 : 4 = 48$ et avec les pouvoirs nous sommes à 77 !

Donc, nous pouvons valablement délibérer.

Depuis notre dernière AG de novembre 2019, et dans cet ordre chronologique, nous avons hélas perdu six de nos adhérents :

- Jean-Claude Badier
- Christian Lacaille-Desse
- Michel Mourrat
- Jacques Bouvet
- Jean-Claude Jasseron et
- Roland May cette semaine.

Nous avons une pensée plus particulière pour Jean-Claude Jasseron et Roland May qui étaient tous les deux membres de notre Conseil d'Administration. Ils participaient beaucoup avec leurs compétences au fonctionnement de notre Association. Ils vont nous manquer.

Nous avons également perdu douze de nos anciens collègues :

- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| - Gerhard Schmid | - Claudette Ruty |
| - Peter Day | - Norbert Barona |
| - Eberhard Moll | - Michel Pierlovisi |
| - Jacques Dondelinger | - Jean-Pierre Delacroix |
| - John Enderby | - Russ Simms |
| - Yvan Rey | - Rolf Hildebrandt |

Notre Président d'honneur Jean-Paul Martin nous a aussi informés du décès de son épouse cette année.

Nous avons une pensée pour eux et pour leurs familles.

Après notre AG, nous avons prévu, notre repas dans cet hôtel qui nous accueille pour la cinquantaine d'adhérents qui se sont inscrits.

Nous serons moins nombreux que la dernière AG où 78 participants étaient inscrits. La crise sanitaire est probablement la cause principale de cette diminution de la participation ?

Je remercie encore Jérôme Estrade qui a bien voulu répondre à notre invitation. Je vais maintenant lui passer la parole pour qu'il nous fasse part de l'activité et des difficultés de l'ILL rencontrées cette année, mais aussi des perspectives plus optimistes pour l'avenir.

2 – Intervention de la Direction de l'ILL

Monsieur Estrade, chef de la Division réacteur représentant la direction, nous commente son diaporama (joint en annexe dans la page CR-AG) et répond très courtoisement aux questions de l'auditoire sur l'exercice passé et les orientations à venir. Nous l'en remercions.

3 - Rapport moral du Président (Michel Mollier)

Effectifs :

Comme indiqué au début de notre AG nous sommes actuellement 192 adhérents « à jour de leur cotisation ». Avec l'âge, certains oublient de payer leur cotisation et d'autres la payent deux fois ? Mais notre secrétaire est très rigoureux et dans ce cas-là nous n'encaissons qu'une fois.

Activités de notre Conseil d'Administration :

Nous étions 15 représentants dans le Conseil d'Administration de notre association.

Le bureau après l'AG de novembre 2019 a été reconduit sans changement. Il était composé de :

- Michel Mollier	Président
- Auguste Morizur	Vice président
- Christian Brisse	Secrétaire
- Yvon Blanc	Secrétaire adjoint
- Guy Bonnet	Trésorier
- Jean-Claude Jasseron	Trésorier adjoint
- Roland May	en charge du site Web.

Les autres membres du CA étaient :

- Marcello Brancaléone
- Ariel Brun
- Henri Fertey
- Marie-Claude Filhol
- Véra Gontier
- Georges Le Lan
- Paul Martin et
- Jean-Jacques Tschofen.

Depuis notre dernière AG, Jean-Claude Jasseron nous a quittés cette année et cette semaine c'est Roland May. D'autres membres de notre Conseil d'Administration, compte-tenu de leur état de santé, souhaiteraient être remplacés pour que continue notre association de retraités. C'est pourquoi nous avons lancé un appel pour que quelques volontaires nous rejoignent pour nous aider et nous conseiller.

Vous êtes tenus régulièrement informés de nos travaux et de nos débats mais, depuis mars 2020, notre activité est au ralenti.

Nous avons organisé depuis cette date deux réunions de bureau et un seul Conseil d'Administration, le 6 octobre de cette année, pour décider si nous étions en capacité de tenir notre Assemblée Générale aujourd'hui car nous n'avons pas réussi à l'organiser en 2020.

Les points principaux traités depuis cette pandémie ont été les suivants :

- Nous organiser pour garder le contact avec nos adhérents.
- Suite à l'annulation de notre voyage en Roumanie nous avons été dans l'obligation d'engager une procédure envers l'agence Syltours qui ne voulait pas nous rembourser l'acompte de 9600 €uros versé par les participants inscrits. Une audience au tribunal de Nanterre devait avoir lieu le 30 novembre, elle a été reportée au 05 avril 2022.
- Le suivi de la Mutuelle avec nos représentants Guy Bonnet, Marcello Brancaléone et Jean-Jacques Tschofen (souvent en visioconférence).
- La mise à jour et le suivi de notre site web qui reposent maintenant sur Alain Filhol et Christian Brisse suite aux décès de Jean-Claude Jasseron et de Roland May. Nous lançons donc aussi un appel pour que quelques personnes qui ont quelques compétences puissent venir nous aider.
- Nous avons envisagé la refonte de notre site Web, mais pour le moment, cela reste un projet.
- La préparation de notre AG annuelle aujourd'hui qui n'a pas été très simple à organiser. Nous n'avons plus d'accès à l'amphithéâtre d'ILL 4 avec la création de la ZAC (Zone d'Accès Contrôlé). Pour le moment nous ne pouvons pas nous réunir à l'ILL, même hors de la ZAC. Le médecin de l'ILL préfère être prudent pour les personnes vulnérables que nous sommes !

Budget de notre Association :

Notre trésorier Guy Bonnet vous fera part de notre situation budgétaire qui est satisfaisante car nos dépenses ont été minimales ces deux dernières années. Mais nous n'avons pour le moment pas de nouvelles perspectives pour augmenter notre Budget.

Nous n'avons pas retenu cette année une augmentation de la cotisation, nous vous proposerons de la maintenir à 18 €uros par Adhérent.

Relations avec le CSE :

Un grand merci aux élus du CSE qui pensent à leurs aînés et qui nous ont accordé en 2020 une subvention de 7500 € et la même subvention en 2021.

Notre représentant au CSE, Thierry Illy, ne peut pas, pour des raisons de santé, être avec nous aujourd'hui. Il a demandé de l'excuser et il vous transmet ses meilleures salutations et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Nous pensons toujours que la subvention accordée chaque année par le CSE mérite d'être encore revalorisée, car cela n'a pas été le cas depuis une dizaine d'années, et en plus le nombre de nos adhérents a fortement augmenté. Si on fait le rapport de la subvention allouée par rapport au nombre de nos adhérents cela représente 40 €uros par adhérent, sans compter

les conjoints. Vous comprendrez qu'avec cela, on ne peut financer que très peu les activités que nous proposons et qui ont toujours beaucoup de succès ?

Je pense que lorsque nos anciens collègues vont nous rejoindre ils vont découvrir une très grande différence de participation de notre association par rapport à celle dont ils bénéficient actuellement avec leur CSE ?

Un grand merci aux secrétaires du CSE qui nous aident dans la gestion pour la relation avec nos adhérents.

4 - Rapport sur les activités de l'année écoulée par le secrétaire C.Brisse

Le rapport sera très vite fait. Pour cause de pandémie due à la covid 19 toute notre activité a été arrêtée ici comme ailleurs en France et au-delà des frontières.

Attendons des jours meilleurs. Sinon le lien est conservé et l'assistance ou les visites si nécessaire perdurent.

5 - Rapport financier du Trésorier (Guy Bonnet)

Notre trésorier nous commente en direct les tableaux excel joints après le compte rendu et répond aux questions. Cet exercice est tout à fait exceptionnel. Perdure le problème du contentieux avec le voyageur Syltours pour la Roumanie. Des sommes conséquentes y sont engagées.

6 - Quitus des rapports moral et financier

Les votes du rapport moral puis financier sont adoptés à l'unanimité.

Aucune voix contre, aucune abstention.

7 - Point sur le site web

Comme dit par Michel dans le rapport moral la refonte du site web a été différée pour cause d'indisponibilité de l'intervenant présumé.

Le décès de Roland May nous laisse dans une situation délicate et un appel est lancé aux bonnes volontés, si possible compétentes en informatique.

8 - Compte rendu mutuelle

Marcello Brancaléone commente l'exercice passé et les perspectives à venir dans les deux documents joints après le compte rendu. Une discussion s'en est suivie.

9 - Cotisations 2022

La décision a été proposée et acceptée par l'assemblée de maintenir à la valeur actuelle de 18 € la cotisation annuelle.

10 - Présentation des propositions d'activité pour 2022

Une discussion s'est là aussi engagée pour connaître l'avis de l'assemblée mais la situation sanitaire actuelle ne nous permet pas de nous projeter avec certitude à cette heure.

Nous ne prévoyons donc pas de voyage à l'étranger en 2022 mais si cela est possible, nous organiserons une sortie à la journée au mois de mai 2022.

Pour septembre-octobre 2022, nous attendons d'avoir plus de visibilité pour proposer un petit voyage régional.

11 - Renouvellement des membres du conseil d'administration

Nous avons malheureusement dû déplorer deux décès et plusieurs de nos collègues ayant beaucoup œuvré pour l'association souhaitent se mettre en retrait après de nombreuses années d'engagement très actif.

Qu'ils en soient remerciés. Du « sang neuf » est donc nécessaire et nous accueillons avec plaisir trois nouveaux administrateurs : Christian Barbe, Henri Fumat et Philippe Gosseries, tous trois adoubés à l'unanimité des présents !

12 – Divers

Une ultime discussion à « bâtons rompus » a clos notre assemblée et un apéritif fut offert à celles et ceux qui ne participaient pas au repas, pendant que les autres passaient à table.

Association des retraités de l' I.L.L.

Rapport financier du 15 / 11 / 2019 au 25 / 11 / 2020

le 20 / 12 / 2020

	Recettes		Dépenses
Solde 2019	3055	<i>repas A.G. (78 x 35)</i>	2 730
<i>Repas A.G. 2019 (20 x 77)</i>	1540	<i>pourboire</i>	50
		<i>apéro A.G. 97,2 + 26,86</i>	125
<i>Cotisations (142 x 18)</i>	2556	<i>Carte de dépôt+ banque en ligne</i>	69
		<i>Site Internet</i>	17
<i>Dotation C.E. 2020</i>	7500	<i>Divers fournitures</i>	32
		<i>Assurance</i>	197
<i>Rectificatif 2019 (1 adhésion + 1 repas)</i>	38		
<i>Sous Total</i>	14688		3 220
Roumanie			
<i>Acomptes : 31 x 400</i>	12400	<i>Acompte à Syltours</i>	9 600
		<i>Resto Bureau (Roumanie)</i>	104
		<i>Adhésion « Que Choisir »</i>	48
Totaux	27088		12 972
SOLDE au 25 Novembre 2020		14 116	

LIVRET Bleu	
Solde au 06 Novembre 2019	691
Intérêts 2019	5
SOLDE au 25 Novembre 2020	696

Association des retraités de l' I.L.L.

Rapport financier du 15 / 11 / 2020 au 25 / 11 / 2021

le 25 / 11 / 2021

	Recettes		Dépenses
Solde 2020	14116	<i>Conseil d' administration</i>	
		<i>hors I.L.L.</i>	217
		<i>hors I.L.L.</i>	284
<i>Cotisations (142x 18)</i>	2556	<i>Carte de dépôt+ banque en ligne</i>	95
<i>Dotation C.E. 2021</i>	7500	<i>Divers fournitures</i>	120
		<i>Don recherche contre le cancer</i>	50
		<i>Assurance</i>	200
Sous Total	24172		967
<i>Aide MAIF (Syltours Roumanie)</i>	437	<i>Affaire Syltours (Roumanie)</i>	437
	4		900
	804		55
Sous Total	1245		1 392
		<i>Transfert vers le Livret Bleu</i>	20 000
Totaux	25417		22 359
SOLDE au 25 Novembre 2021		3 058	

LIVRET Bleu	
Solde au 12 Décembre 2020	696
Intérêts 2020	4
Virement du compte courant	20000,00
SOLDE au 25 Novembre 2021	20 700

Le 26 Novembre 2021

Association des retraités de l' I.L.L.

Prévisions de budget pour l'année 2022

Recettes		Dépenses	
Cotisations	2600	Frais de gestion	100
Subvention	7500	Assurance	200
Solde 2021	3058	Frais Assemblée Générale	1500
Solde Livret Bleu	20700	Divers	400
		1 Grand voyage	6000
		Sortie Musée à la journée	1000
		Sortie 1 ou 2 jours	2000
		Sortie JEAN BEAUMONT	2000
TOTAL	33858		13200

Synthèse Mutuelle ARILL

En tant qu'ancien salarié de l'Institut Max Von Laue - Paul Langevin, vous pouvez bénéficier d'un régime Frais de santé qui complète les remboursements de la Sécurité sociale.

Pour mémoire, outre la Direction de l'ILL, les acteurs sont les suivants :

- **VERLINGUE** Courtier Conseil en assurances
- **Anips** Assureur
- **Génération** Gestionnaire des prestations.

Nos représentants participent aux travaux du Comité de pilotage qui est mis en place.

Soucieux de continuer à proposer des régimes de qualité au meilleur prix pour l'ensemble des adhérents à la Mutuelle, VERLINGUE a mené des négociations avec l'assureur dans un contexte tendu du marché de l'assurance.

Pour 2022, ces négociations ont permis de limiter la hausse des taux de cotisation à 5 %.

Vous trouverez ci-après la synthèse de ce qui a été présenté lors de la réunion du 26 novembre de l'Assemblée Générale des adhérents de l'ARILL.

CONDITIONS TARIFAIRES

Taux de cotisation 2021	Taux de cotisation 2022
Régime de base	
Isolé	
3,48% du PMSS* soit 119,30€	3,65% du PMSS* soit 125,12€ => + 5,82 €/mois
1 adulte + 1 bénéficiaire	
5,35% du PMSS* soit 183,40€	5,62% du PMSS* soit 192,65€ => + 9,25 €/mois
1 adulte + 2 bénéficiaires	
6,77%PMSS* soit 232,08€	7,11% du PMSS* soit 243,73€ => + 11,65 €/mois
Surcomplémentaire	
Isolé	
0,12% du PMSS* soit 4,11€	0,13%PMSS* soit 4,46€ => + 0,35 €/mois
1 adulte + 1 bénéficiaire	
0,18%PMSS* soit 6,17€	0,19%PMSS* soit 6,51€ => + 0,34 €/mois
1 adulte + 2 bénéficiaires	
0,24%PMSS* soit 8,23€	0,25%PMSS* soit 8,57€ => + 0,34 €/mois
* Pour mémoire : PMSS 2021 => 3 428 €	

Quelques réflexes pour une meilleure maîtrise des dépenses :

Pour préserver la pérennité de notre régime, il est important d'adopter quelques réflexes pour une meilleure maîtrise des dépenses :

- N'indiquez jamais le montant des garanties ; cela peut influencer la facturation du praticien
- Faites faire un ou plusieurs devis pour l'Optique ; il peut exister des écarts de prix très importants -
- Faites jouer la concurrence et négociez les prix. Pour vous aider, le site ameli.fr vous propose un comparatif des tarifs des professionnels de santé

- Demandez des informations sur les produits, traitements et caractéristiques des soins proposés ; il existe peut-être une alternative moins onéreuse qui répondra tout aussi bien à vos besoins.

OBJECTIF DE LA RÉFORME 100 % Santé

L'objectif de la réforme est de favoriser l'accès à des soins de qualité, avec une prise en charge à 100 %, dans les 3 domaines suivants : l'Optique, le Dentaire et l'Audiologie.

Pour ces 3 domaines, des paniers « 100 % Santé » ont été créés, avec des équipements prédéfinis et des prix encadrés : l'Optique, le Dentaire et l'Audiologie. Pour ces 3 domaines, des paniers « 100 % Santé » ont été créés, avec des équipements prédéfinis et des prix encadrés. Si votre choix d'équipement entre dans le panier « 100 % Santé », vous serez intégralement remboursé par la Sécurité sociale et votre complémentaire santé. Dans le cas contraire, vous serez remboursé sur la base des garanties du contrat (avec un éventuel reste à charge selon le cas).

Vous pouvez aussi opter pour l'option « Panier libre ».

ADOPTÉZ LE REFLEXE *ITELIS* !

Le réseau *Itelis* vous permet de limiter votre reste à charge et de maîtriser vos dépenses de soins en Optique, Chirurgie corrective de l'œil, Dentaire, Audioprothèse et Médecines douces. Connectez-vous à votre espace assuré Génération pour en savoir plus.

Quels sont les avantages du réseau ?

EN OPTIQUE : Tarifs négociés : 0 € de reste à charge sur vos verres (sur la base d'un équipement prédéfini) ; jusqu'à -40 % d'économie sur les verres grâce à des tarifs négociés ; jusqu'à -25 % d'économie sur les montures ; etc...

EN DENTAIRE : Tarifs négociés : jusqu'à -15 % d'économie sur les prothèses ; jusqu'à -25 % d'économie sur l'implantologie dès 1.490 € pour un traitement complet d'implantologie (implant, pilier, couronne) ; etc...

EN AUDIOPROTHÈSE : Tarifs négociés : jusqu'à -15 % d'économie sur les aides auditives, -15 % sur les accessoires (appareils connectés, casques TV, téléphones...), -10 % sur les produits d'entretien. Services privilégiés ; etc...

Pas d'avance de frais ! (à hauteur des garanties prévues au contrat).